

**Procès-verbal de la commission recherche** : séance du 16 décembre 2021

Rédigé par N. Jaëck, VP Recherche.

Ordre du jour de la CR plénière :

- Validation du PV du 18 novembre 2021
- Information sur les élections des directions des Unités de Recherche
- PSE : validation des cofinancements des projets région 2022
- Présentation de la nomination de Béatrice Collignon à la direction de l'École Doctorale Montaigne Humanités
- Discussion sur l'aménagement du temps de l'année universitaire : la place de la recherche
- Questions diverses
  - Rattachement de Frédéric Hoffmann à l'UMR EPOC (UB)
  - Validation du formulaire de changement d'UR au sein d'UBM

Ordre du jour de la CR restreinte :

- Examen des demandes d'HDR :

Catherine CHAUVIN - Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, IDEA

Garant : Jean ALBRESPIT - CLIMAS

Etaient présents ou représentés :

J. Albrespit, P. Antolin (représentée par R. Estève), A. Beyaert-Geslin, P. Beylot (représenté par O. Devillers), B. Collignon, O. Devillers, R. Estève, A. Fernandez, M.-C. Gonzalez Scavino, E. Guilhamon, N. Jaëck, A. Lampropoulos (représenté par R. Estève), N. Labarre, M.-C. Lipani, P. Meyzie, P. Beaucé, M. Bertrand, C. Brun, F. Hoffmann, E. Jean-Courret (représenté par M. Bertrand), A. Monseigne (représentée par C. Brun), E. Suzuki, A. Ventura, E. Kajfasz, L. Védrine, R. Delerue, C. Duthu, S. Barbeyron, A. Sasportes (représentée par Shameem Mohammad Chitbahal), Shameem Mohammad Chitbahal, E. Sossou, N. Taffin

Pour la direction de la recherche :

V. Bielenda, A. Bienvenu, S. Maleret, P. Navarro, S. Syllac

La CR débute à 14 heures 30, en visio-conférence.

- 1- Le PV de la séance de la CR du 18 novembre est voté à l'unanimité moins une abstention.
- 2- Information sur les élections des directions des Unités de Recherche

N. Jaëck informe la CR que le processus de labellisation interne des Unités de Recherche et des Unités Mixtes de Recherche, déjà engagé par la précédente équipe, est désormais terminé, et que l'établissement sera donc tutelle, pour le prochain contrat 2022-2026, de 6 UMR, de 9 Unités de Recherche dont 2 en cotutelle universitaire, et d'une Unité d'Appui et de Recherche, telles qu'on peut en trouver le détail dans le tableau

récapitulatif (Annexe 1). Les élections ont eu lieu dans toutes les unités (on en détaille et on en félicite les équipes de direction) ; les visites HCERES également à l'exception du Centre Pariset et de D2IA, dont la visite aura lieu en janvier ; le CNRS a voté la contractualisation de 6 UMR ayant pour tutelle Bordeaux Montaigne, ainsi que celle de la MSHA, qui devient une Unité d'Appui et de Recherche, et est rebaptisée « Maison des Sciences de l'Homme de Bordeaux » : il y avait deux candidats pour le poste de direction, Sandro Landi (SPH) et Caroline Lemaou (CEMMC), et le COPIL, composé d'Hamida Demirdache (CNRS), Sébastien-Yves Laurent (UB) et N. Jaëck, et assisté de deux membres consultatifs du réseau MSH (Sophie Chiari-Lasserre, angliciste et directrice de la MSH de Clermont-Ferrant et Didier Breton, directeur de la MSH de Strasbourg), a élu Sandro Landi. S. Landi prendra donc ses fonctions de directeur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le paysage de la recherche se trouve donc renforcé, avec, outre la reconduction d'AMERIBER, AUSONIUS, le CEMMC, CLEE-Montaigne, CLIMAS, IKER, le LAM, le MICA, le centre F.-G. Pariset, Passages, et SPH, la création d'une UMR et d'une UAR supplémentaires – Archéosciences Bordeaux et la MSH de Bordeaux –, mais aussi l'émergence d'une unité sur l'Asie, D2IA, en cotutelle avec La Rochelle, l'autonomisation d'ARTES qui donne une bonne visibilité aux études sur les arts à Bordeaux, et le regroupement, avec Plurielles, du champ de la littérature et des langues. N. Jaëck espère que cette configuration sera favorable à un bon travail scientifique, renforcé par une belle entente au sein des équipes. Elle souligne que le travail de suivi a été facilité par l'obtention par F. Boutouille des fonds du DSG, qui ont aidé à recruter du personnel d'appui et à fournir un soutien financier aux équipes naissantes. Elle remercie tout particulièrement K. Abado et S. Maleret qui se sont chargés, ces derniers mois, du suivi des équipes et des élections.

Il n'y a pas de question ni d'intervention, et l'on passe donc au point suivant.

### 3- PSE : validation des cofinancements des projets région 2022

N. Jaëck rappelle les priorités scientifiques de la région, priorités au titre desquelles ces projets sont déposés.

Priorité 1 (1 projet) : Favoriser le développement économique régional durable et l'innovation des filières

Priorité 2 (7 projets) : Accélérer les transitions en lien avec les grands défis sociétaux et environnementaux

Priorité 3 (3 projets) : Soutenir des projets de sciences participatives pour renforcer les interactions science/société

Elle informe la CR que la Direction de la Recherche a reçu 11 « projets-région », dont 2, ceux de Passages, portés par le CNRS, et 1, celui de SPH, porté par l'UB ; il appartient à la CR de valider les co-financements UBM – pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition scientifique. C'est ensuite la Région qui se charge d'évaluer ces projets et de les financer ou non, et la Direction de la Recherche reçoit les rapports des experts de la Région. Ce nombre est en rapport avec les projets déposés en 2019 et 2020, comme l'indiquent les données suivantes :

	projets déposés	projets avec PSE	total PSE	moyenne PSE par projet
AAP 2022	11	9	19 667,00 €	2 185,22 €
AAP 2021	13	6	13 516,00 €	2 252,67 €
AAP 2020	10	4	16 661,00 €	4 165,25 €
AAP 2019	8	5	19 100,00 €	3 820,00 €

On peut constater que le nombre de projets déposés reste dans la mesure des 2 années précédentes, que le total PSE est un peu plus élevé que les autres années, mais lui aussi reste dans la mesure des

années précédentes et ne constitue pas de difficulté pour l'établissement. On constate également que la demande moyenne par projet est plus basse ce qui signifie que les porteurs ont trouvé davantage de co-financements, et ce qui va dans le sens de ce que favorise la région. Cette campagne aboutit à une proposition pour laquelle N. Jaëck pense que notre établissement peut s'engager en l'état.

On entre ensuite dans le détail : 3 demandes proviennent du MICA, 2 de Passages, 1 de CLEE-Montaigne, 1 de CLIMAS, 1 d'IKER, 1 d'IRAMAT-CRP2A, 1 de Plurielles et 1 de SPH, et le total des cofinancements demandés se porte à 19 667 euros, ce qui est assez proche des demandes de 2019 et 2020, et ce que notre établissement a tout à fait les moyens d'honorer. 4 projets contiennent une demande d'allocation de thèse, dont 2 seulement requièrent un financement UBM ; une serait cofinancée par ADEME, une autre serait cofinancée par la Communauté d'agglomérations du Pays Basque. 3 projets contiennent une demande de post-doc, qui ne requièrent pas de financement UBM : elles seraient cofinancées par Bordeaux Métropole (1, portage CNRS), Neurocampus (1, portage UB), DRAC/fondation/diverses communes (1, portage UBM).

N. Jaëck présente rapidement tous ces projets, tels qu'ils se trouvent récapitulés dans le tableau en annexe 2.

A propos du projet porté par E. Damome, COJEMI (Communication et Construction de l'Opinion sur les Jeunes Migrants Isolés), E. Kajfasz trouve que c'est un projet très pertinent et d'actualité. Il pose néanmoins une question sur la méthodologie : les sources sont les journaux et les réseaux sociaux – est-ce qu'on est sûr de ne pas biaiser l'étude, puisque tous les cas de jeunes migrants ne sont pas dans ces sources ? N. Jaëck répond qu'à ce stade, la présentation du projet est très sommaire, mais qu'il s'agit d'un projet en SIC, et qu'à son avis, les médias sont donc ici l'objet d'étude, avec leurs biais, précisément. Les enquêtes de terrain devraient également permettre de mettre en perspective la représentation médiatique.

A propos du projet de P. Tissandier, TiLTeR (Tiers-Lieux : Territoires et Réseaux), B. Collignon souligne que l'amorçage de ce projet a été facilité par un projet PSE l'année dernière – et que c'est un rôle très positif de la PSE. Elle précise que P. Tissandier est arrivé à l'UBM il y a deux ans par un échange de poste, et elle se réjouit de sa grande activité de dépôt de projet, et du soutien qu'on lui apporte.

N. Jaëck remercie le pôle-projets pour tout leur travail d'appui, le tableau qui est présenté est impeccable et facilite grandement la décision : la CR vote à l'unanimité moins une abstention l'ensemble de ces projets.

#### 4- Présentation de la nomination de Béatrice Collignon à la direction de l'École Doctorale Montaigne Humanités

Conformément à la procédure qui a été détaillée lors de la CR du 18 novembre, B. Collignon a été proposée à la nomination par le président L. Larré pour diriger l'École Doctorale Montaigne-Humanités. Il a reçu trois candidatures, celle de A. Beyaert-Geslin, celle de B. Collignon et celle de L. Couderchet. Tous trois ont été reçus par le président et par N. Jaëck pour exposer leur conception de l'E.D. et c'est la candidature de B. Collignon qui a été retenue. Lors du conseil de l'ED du 23 novembre dernier, B. Collignon a présenté sa candidature, elle a reçu l'avis favorable de ce conseil (14 oui, 6 abstentions, et 2 non).

Béatrice Collignon prend alors la parole pour présenter sa candidature à la direction de l'ED, en complément de sa lettre de motivation / profession de foi qui était sur le BV de la CR.

Elle explique que son intérêt pour l'ED, en tant que lieu de construction de savoirs académiques, est lié au questionnement autour duquel s'organisent ses recherches : la construction des savoirs géographiques et leur circulation. En ce qui concerne la direction de l'ED, elle la considère comme un poste très motivant car il articule particulièrement bien les trois facettes du métier des EC en 2<sup>e</sup> partie de carrière : la formation, la recherche et l'administration (à un niveau d'encadrement, où « administrer » participe de la direction de la recherche et de la formation). Elle insiste ensuite sur son attachement au fonctionnement collégial de l'ED, où le Conseil, les 8 personnels du service et les doctorant.es travaillent ensemble pour offrir à ces derniers les meilleures conditions possibles pour la réalisation de leur thèse, ainsi qu'une formation centrée sur l'action de construction de savoirs scientifiques (les recherches doctorales elles-mêmes) et non pas sur la transmission de savoirs « déjà-là ». Au-delà de cette collégialité, elle évoque la proposition qui est dans sa lettre de candidature de penser plus largement le collectif qui constitue l'ED : au-delà du Conseil, du service et des doctorant.es, il y a l'ensemble des collègues qui (co-) dirigent des thèses et/ou participent à l'offre de formation annuelle et qui sont, eux-aussi, partie prenante de cette école et qu'il sera intéressant de mobiliser comme tel. Sans oublier, bien sûr, la Commission de la Recherche, à laquelle la direction de l'ED présente tous les ans son bilan et le discute avec elle. Béatrice Collignon indique qu'elle entend la solliciter autant que de besoin pour contribuer aux réflexions de fond qui seront menées tout au long de son mandat pour développer toujours davantage Montaigne-Humanités. Elle termine en évoquant l'importance de l'institution de l'ED comme composante en soi de notre université, alors qu'elle était auparavant intégrée à la Direction de la Recherche. Votée en 2020, cette décision a déjà des traductions concrètes et sera pleinement mise en œuvre avec le nouveau contrat pluriannuel qui va s'ouvrir. Elle a de fortes implications, dont nous n'avons sans doute pas tous encore pris toute la mesure.

Il n'y a pas de question à B. Collignon, on vote donc par le biais du chat de zoom, en adressant son vote en confiance à S. Syllac, et la candidature de B. Collignon est approuvée par 20 votes pour, 3 votes contre, et 4 abstentions.

#### 5- Discussion sur l'aménagement du temps de l'année universitaire : la place de la recherche

N. Jaëck informe la CR que l'établissement est en train de travailler, au sein de groupes de travail et à la faveur de la Nouvelle Offre de Formation, à l'ajustement du temps universitaire. L'équipe politique fait le constat d'une insatisfaction assez généralisée, qui n'est pas nouvelle, mais qui semble constamment s'aggraver, quant au calendrier de l'année, paradoxalement à la fois trop étendu, et trop étriqué pour ce qui concerne les semestres de 13 et 12 semaines. Les Enseignants comme les personnels administratifs travaillent sur des rythmes épuisants, et les Enseignants-Chercheurs disent trop souvent n'avoir pas de temps pour la recherche ; les étudiants voient leur emploi du temps trop compressé, et désertent le campus en dehors des semestres d'enseignement ; la pression sur les locaux est forte ; les deux sessions d'examens telles qu'elles sont organisées nous contraignent très fortement, et la seconde fait chaque année la preuve de son inefficacité. Il est donc temps de remettre l'ouvrage sur le métier, et de réfléchir à nouveau à des possibilités d'amélioration.

Il semble important à N. Jaëck d'avoir aussi cette discussion dans le cadre de la CR, il est important que les Enseignants-Chercheurs énoncent leurs désirs en matière d'organisation institutionnelle des temps de travail – comme elle l'a aussi proposé en CDUR le 14 décembre ; on peut se demander quelles seraient les améliorations que l'on souhaiterait, dans la perspective d'une meilleure intégration de la recherche, et notamment de la recherche-action/recherche-création telle qu'elle a vocation à se développer, notamment dans le cadre structurant du PIA.

Il semble à N. Jaëck que l'on voudrait : libérer du temps de travail pour la recherche, pouvoir intégrer à nos enseignements des formats différents et des activités de valorisation, ne pas faire davantage de tâches à caractère administratif (comme organiser les examens), ne pas être

bloqués au début de l'été par une session d'examens qui ne remplit pas son rôle de deuxième chance. Si nous affinons nos envies, nous pourrions les transmettre aux groupes de travail qui vont plancher sur la question.

C. Brun souligne qu'il y aurait beaucoup à dire : si l'on était plus nombreux la question ne se poserait pas, et nous pourrions envoyer le même message que l'université de Nanterre, qui a choisi de présenter un budget déficitaire. Au-delà de cette réponse syndicale, à laquelle il tient, il ajoute qu'en l'état, il a tellement de travail, de copies, qu'il est obligé de prendre sur son temps de vie personnelle, et qu'il serait très important d'aménager le temps. Il ajoute qu'une amélioration passerait aussi par l'aménagement d'un endroit convivial, une cantine, où se retrouver, où accueillir dignement les collègues. Enfin, il trouve que nos recherches ont une dimension trop individuelle : il faudrait aménager des espaces collectifs de travail, et apprendre aux étudiants un travail moins cloisonné.

N. Jaëck répond que pour la cantine, ça va être compliqué : le CROUS a la main, il a déjà supprimé le Sirtaki. En revanche, pour les espaces de travail partagés, le chantier qui va s'ouvrir à la MSH va nous en donner la possibilité, et il est prévu de créer de tels espaces de travail, plus conviviaux, plus partagés, des lieux de rencontre.

B. Collignon se dit ravie que ce point soit mis à l'ordre du jour – une rumeur circule selon laquelle ce seraient les services centraux qui constitueraient désormais les emplois du temps. (N. Jaëck, comme F. Hoffmann qui participe aux groupes de travail assurent à la communauté qu'il n'est aucunement question de ça). Elle confirme qu'il y a une grande souffrance au travail, qu'on ne sait plus comment exercer nos métiers : ce passage de 28 à 24 semaines a été très délétère et a tout resserré. En géographie, ils sont passés au contrôle continu depuis plusieurs années : le premier semestre fait désormais 15 semaines et le second 17, ce qui permet de libérer des temps, d'organiser aussi des temps recherche. Elle indique qu'il faut aussi, si l'on garde la compensation, enlever la deuxième session : c'est cette seconde session qui pose énormément de problèmes.

E. Suzuki témoigne de ce qu'en études japonaises, la situation est très tendue : 6 EC pour plus de 600 étudiants. Ils sont presque en contrôle continu, mais sur 12 semaines, c'est très compliqué, il faudrait desserrer les semaines.

C. Brun dit que si l'on passe au contrôle continu, faire des travaux longs, type DST de 4h, suppose des capacités logistiques dont nous ne disposons pas. Ce semestre il n'a pas pu en organiser, sauf à sacrifier un samedi matin, qu'il ne souhaitait pas sacrifier et que les étudiant.e.s n'auraient pas non plus sacrifié, faute d'amphi disponible en semaine. Au niveau national, il faudrait restaurer le principe d'une année sabbatique universelle (différente du système des CRCT et délégations), avec une fréquence raisonnable. Quoi qu'il en soit, tant que les taux d'encadrement ne seront pas plus cohérents, on se contentera soit de mettre des pansements sur des jambes de bois (contrôle continu intégral) soit détruire les conditions d'études des étudiant.e.s en passant par l'enseignement à distance.

F. Hoffmann ajoute que la marge de manœuvre se trouve dans l'évaluation : il faut également réfléchir sur la façon d'évaluer nos étudiants.

N. Jaëck conclut en évoquant le PIA : il sera intéressant de penser ensemble le temps de travail, et le PIA, pour que ce projet ne vienne pas se rajouter à nos tâches et les complexifier, mais pour y trouver au contraire l'opportunité d'une amélioration dans l'organisation de notre temps de travail, et dans une pratique plus intégrée de nos missions. Les actions SAPS (Sciences Avec et Pour la Société) vont devenir une rubrique spécifique des évaluations HCERES, et ce PIA est pensé pour permettre à ceux qui le souhaiteront de mieux articuler formation et recherche, et de valoriser leurs activités de médiation culturelle et scientifique. C. Brun demande à N. Jaëck si elle voudrait bien rappeler les grandes lignes du PIA, ce qu'elle fait.

## 6- Questions diverses

- Rattachement de Frédéric Hoffmann à l'UMR EPOC (UB)

N. Jaëck informe la CR que Frédéric Hoffmann, membre du CEMMC, souhaite désormais rejoindre l'UMR EPOC à l'UB, UMR avec laquelle il collabore depuis plusieurs années – il avait l'intention de rejoindre Géoressources, qui avait la tutelle UBM, mais ne l'aura plus au 1<sup>er</sup> janvier, et qui fusionne avec EPOC. Le CEMMC donne un avis favorable, et si N. Jaëck souligne que ces départs de nos Enseignants-Chercheurs vers d'autres unités que les nôtres nous privent bien entendu de leurs résultats scientifiques dans notre bilan, il lui semble d'une part tout à fait légitime que les gens choisissent l'environnement qui leur est le plus favorable, et il apparaît d'autre part que les départs et les arrivées s'équilibrent et que l'UBM bénéficie de son côté de nombreux rattachements (pour exemple, six Enseignants-Chercheurs anglicistes affectés à l'UB sont rattachés à CLIMAS). Elle est donc favorable à ce rattachement à EPOC de F. Hoffmann, qui prend à son tour la parole pour expliciter ses raisons :

- La disparition de Géoressources ou plus exactement sa fusion dans l'UMR EPOC contraint cette équipe à se rattacher à une ED de l'UB ; il avait le projet au prochain changement de contrat de les rejoindre, la collaboration qu'il a avec certains de ces membres remontant à plus de 15 ans.
- C'est la possibilité pour lui de pouvoir accéder à un ensemble de plateformes technologiques qui ouvre un horizon très large de possibilités de mesure et d'investigation. Cela intervient à un moment clé dans la réflexion qu'il mène pour son HDR.
- Cela lui permet également de bénéficier de nouvelles compétences notamment dans un domaine très important pour lui que sont les relations sols-eau. En effet, plusieurs EC et C de BSA vont intégrer Promess, une des 8 UR de l'UMR EPOC à laquelle il demande son rattachement.
- Enfin, cela va conforter sa contribution à deux Réseaux de Recherches Régionaux (R3) : Acclimaterra (sur l'impact du changement climatique) et Naïades (sur l'eau en Nouvelle Aquitaine).

La CR vote à l'unanimité cette demande de rattachement.

On échange un peu sur le caractère compliqué d'un double rattachement possible à deux ED : C. Brun indique qu'il est difficile de déterminer où inscrire une thèse, du fait de la rigidité des frontières entre les écoles doctorales, ce qui peut aboutir à des situations absurdes – comme un doctorant contraint de faire deux thèses, une à Montaigne-Humanités, une dans une ED de l'UB. Cela doit se traiter au niveau national. C. Duthu renchérit : l'article 2 de l'arrêté 2016 n'est pas entendu de la même manière par les juristes, et cela pose des problèmes. N. Jaëck informe la CR qu'en tous cas, pour Géoressources, qui n'a plus à partir de 2022 la tutelle UBM, il a été décidé que les doctorants déjà inscrits à Montaigne-Humanités pourraient y terminer leur thèse, mais que plus aucune inscription ne serait prise pour Géoressources.

- Validation du formulaire de changement d'UR au sein d'UBM.

On valide ce formulaire (Annexe 3) et suite à une question de B. Collignon, on indique que la CR précédente a validé également le formulaire d'accueil d'un chercheur venant d'une autre université – il est sur le site et également en annexe du dernier PV.

La CR passe ensuite en formation restreinte et l'on examine la demande d'HDR de Catherine CHAUVIN, Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, rattaché à l'UR IDEA et dont le garant est Jean Albrespit (CLIMAS).

N. Jaëck présente le dossier : C. Chauvin est linguiste, elle présente un dossier d'HDR dont le titre est « Marge(s), variation(s), variété(s) : centre et périphérie en langue(s) et linguistique », dossier composé, comme il se doit en 11<sup>ème</sup> section d'un document de synthèse de 194 pages, d'un recueil de publications de 803 pages, et d'un inédit qui porte sur les constructions verbales et l'expression du déplacement. Le garant est Jean Albrespit qui, dans une lettre de recommandation particulièrement étoffée et particulièrement élogieuse, souligne qu'il s'agit là du dossier « d'une exceptionnelle qualité, sur tous les plans, scientifique, pédagogique et administratif ». C'est effectivement un dossier très brillant, mais qui témoigne aussi d'une implication constante dans les responsabilités collectives, qui vient couronner un parcours impeccable. Normalienne, agrégée, qualifiée en 11<sup>ème</sup> et en 7<sup>ème</sup> sections, elle a rempli au plus haut toutes les missions qui justifient pleinement la soutenance d'une HDR : sa recherche, qui porte essentiellement sur l'étude sémantique des relations spatiales, notamment sur des corpus peu étudiés, comme la comédie est à la fois volumineuse et remarquable. Ses activités d'encadrement de la recherche, ses sollicitations fréquentes pour des jurys de thèse, ou des comités de sélection, témoignent de son rayonnement dans la communauté des linguistes anglicistes. Elle n'a jamais négligé non plus l'enseignement, qui se taille une belle part dans le dossier, y compris régulièrement au niveau de l'agrégation. Quant à ses activités administratives, tant localement qu'au plan national, elles sont déjà celles qui incombent souvent à des professeurs – tout dernièrement secrétaire générale de l'agrégation externe d'anglais.

Pour toutes ces raisons, N. Jaëck pense que la CR devrait accorder cette demande d'HDR, et elle est votée à l'unanimité.

La séance se termine à 17h10.

Fait à Pessac, le 07/01/22  
La Vice-Présidente  
Nathalie Jaëck

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Jaëck', written over a light blue rectangular background.

# Annexe 1

numéro RNSR	acronyme	Direction	Tutelles			
UMR 6034	ArchéoSciences Bordeaux	Dir. : Christelle Lahaye Dir. adjoint : Christian Gensbeitel	UBM	CNRS	UB	
UR 24141	ARTES	Pierre Sauvanet	UBM			
UMRU 24140	D2IA	co-direction : Rémi Castets                      David Waterman	UBM	La Rochelle Université		
UR 24142	<i>Plurielles</i>	co-direction : Florence Boulerie                      Jean-Paul Engélibert	UBM			
UR 3656	AMERIBER	Raphaël Estève	UBM			
UMR 5607	AUSONIUS	Dir. : Olivier Devillers Dir. adjoint : Sandrine Lavaud	UBM	CNRS	Ministère de la Culture	
UR 2958	CEMMC	co-direction : Philippe Chassaing                      Géraud Poumarède	UBM			
UR 4196	CLIMAS	Dir. : Pascale Antolin Dir. adjoint : Béatrice Laurent	UBM			
UMR 5263	CLLE Montaigne	co-direction : Nicolas Guilliot                      Mariela Causa	UBM	CNRS	univ. Toulouse Jean Jaurès	
UR 538	CRHA	Laurent Houssais	UBM			
UMR 5478	IKER	Urtzi Etxeberria	UBM	CNRS	UPPA	
UMR 5115	LAM	David Ambrosetti	UBM	CNRS	IEP	IRD
UR 4426	MICA	co-direction : Cécile Croce                      Vincent Liquète	UBM			
UMR 5319	PASSAGES	Véronique André-Lamat (réft UBM), Laurence Chevalier, Bénédicte Michalon, Sandrine Vaucelle (ref UBM)	UBM	CNRS	UB	ENSAP
UMRU 4574	SPH	Dir. : Kim Sang Ong-Van-Cung Dir. adjoint : Pascal Duris	UBM	UB		
UAR 2004	MSH Bx	Sandro Landi	UBM	CNRS	UB	



## Annexe 2

## AAP REGION ESR 2022

TITRE	PORTEUR	UR	Priorités	TYPLOGIE	COORDINATION	PARTENARIAT	Nombre E-C UBM	MASSE	BUDGET TOTAL	MONTANT REGION	MONTANT PSE DEMANDE	MONTANT CO FI INTERNE	MONTANT COFI EXTERNE
Interventions conséquentes : Les scientifiques face à leur rôle dans les réponses politiques au changement climatique (InterClim)	M. Stambolis-Ruhstorfer	CLIMAS	2	mono-bénéficiaire	UBM	Futurs-ACT, réseau régional de recherche Centre Emile Durkheim UMR 5116 IEP BX TREE-UMR 6031 UPPA Laboratoire OMIJ UR 3177, Université de Limoges Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle Aquitaine (DREAL) Ecocène, association paloise de sensibilisation scientifique sur le changement scientifique	1	Fonctionnement	78 270,00 €	62 616,00 €	2 500,00 €	IUF : 12 154 € CLIMAS : 1 000 €	
Communications Médiatiques et Organisationnelles sur l'Immigration et l'Exil (CMOIE)	E. Damome	MICA	2	mono-bénéficiaire	UBM	Département de la Gironde MICA LAM MIGRINTER PSE UMR SENS UMR Centre Emile Durkheim	8 dont UBM 3 (MICA): Etienne Damome Soubiale Nadège TicierForian	Fonctionnement	111 221,00 €	88 976,00 €	3 745,00 €	MICA : 6 000 € LAM : 1 000 €	Département Gironde : 1 500€ MIGRINTER (U. Poitiers) : 6 000€ UMR SENS (U. Montpellier) : 1 000€ Centre Emile Durkheim (UB) : 3 000€
TILTeR : Tiers-Lieux : Territoires et Réseaux	P. Tissandier	PASSAGES	2	mono-bénéficiaire	CNRS	Centre Emile Durkheim (Sciences Po Bordeaux) LaBRI (UB) Région Nouvelle Aquitaine ADEME Coopérative Tiers-Lieux Conseil Départemental de la Charente-Maritime Conseil Départemental des Landes Teritorio Réseau TELA (Tiers-lieux de la Creuse) Agglomération de Tulle Ville de Bergerac Communauté d'agglomération Pays Basque Communauté de Communes du Grand Cubzaguais Commune de Plassac (33)	10 de PASSAGES (2 PR, 4 MCF, 1 CR, 1 IR, 1 IE, 1 ITA) ; 1 du CED (DR), 1 du LaBRI (MCF).	Fonctionnement	57 500,00 €	46 000,00 €	1 500,00 €	PASSAGES : 1500 €	CHANGES : 5 000 € Chaire TerrESS : 3 000 € LaBRI UB : 500 €
								Alloc thèse	121 000,00 €	60 500,00 €			ADEME : 60 500 €
Pratiques de l'intelligence artificielle des acteurs du développement en Afrique francophone : contribution à l'analyse de l'écosystème de l'innovation sociale (PIADA)	A. KIYINDOU	MICA	1	mono-bénéficiaire	UBM	IMS - Université de Bordeaux Ruralités -- Université de Poitiers Centre de recherche en sémiotique - Université de Limoges Institut de formation et de recherche en informatique, Université d'Abomey Calavy, Bénin Université Marien Ngouabi, Congo Université virtuelle du Sénégal IFASIC Université de Kinshasa, RDC Frenchtech Bordeaux CCI de Bordeaux CapSciences Camp du futur, Cerco Côte d'Ivoire UOM Computer club (Maurice) The Shapers Investors (localisation ?) Association tunisienne de la recherche scientifique, de l'innovation Pratic, Congo	4 MICA + 1 Doctorant	Fonctionnement	119 060,00 €	95 248,00 €	1 812,00 €	Chaire UNESCO : 2 500 € MICA : 1500 €	Groupe Cerco : 6 500 € Fondation A. Mainguené : 4 500 € Pratic : 4 000 € Laboratoire IMS (UB) : 3 000 €
Représentation et réception des sexualités dans les séries adolescentes	M. Bourdaa	MICA	3	mono-bénéficiaire	UBM	Le Girofard Le Cacis Association de la LCD Fondation John Bosc MICA	1 Mélanie Bourdaa	Fonctionnement	Assiette éligible : 45 800 € Dépenses : 54 300 €	41 300,00 €	3 000,00 €	MICA : 1 500 €	VALORISATION : Le Girofard : 500 € Le Cacis : 500 € Association de la LCD : 3 500 € Fondation John Bosc : 4 000 €
L'IRRUPTION DU SAUVAGE EN VILLE QUAND LE SANGlier ET LA FAUNE DES FORÊTS BROUILLE LES FRONTIERES	L. COUDERCHET	PASSAGES	A priori : 2	multi-bénéficiaire	CNRS	LAM (IEP Bx) Ville de Bordeaux (lettre intention de participer) Bordeaux Métropole Fédération Régionale de chasse de Nouvelle Aquitaine Fédération Départementale de chasse de la Dordogne Fédération Départementale de Chasse de la Gironde	2 pour Passages + 1 LAM (employé UB)	Fonctionnement	38 340,00 €	30 672,00 €	1 500,00 €	PASSAGES : 1 500 €	Ville de Bordeaux : 4 668 €

## AAP REGION ESR 2022

TITRE	PORTEUR	UR	Priorités	TYPLOGIE	COORDINATION	PARTENARIAT	Nombre E-C UBM	MASSE	BUDGET TOTAL	MONTANT REGION	MONTANT PSE DEMANDE	MONTANT CO FI INTERNE	MONTANT COFI EXTERNE
								Post doc	101 000,00 €	50 500,00 €			Bordeaux métropole : 50 500 €
Sur le patrimoine linguistique régional: entre variation grammaticale, représentations sociales et enjeux didactiques	N. GUILLIOT	CLLE-ERSaB	2	mono-bénéficiaire	UBM	Unité de recherche IKER Unité de recherche FoReLLIS OPLO OPLB DGLFLF (délégation générale à la langue française et aux langues de France) FrancophoNea Unité de recherche CLLE Montaigne	4 à 5	Fonctionnement	50 035,00 €	40 028,00 €	2 000,00 €	CLEE-ERSaB : 3 007 €	FoReLLIS : 1000 € OPLO : 500 € OPLB : 500 € DGLFLF : 1 000 € IKER : 1500 € MSHA UAR : 500 €
								Alloc thèse	105 000,00 €	52 500,00 €	0,00 €	UBM : 52 500 €	
La collection Goupil : Un siècle d'histoire de la reproduction mécanique d'œuvres d'art	R. Chapoulie	IRAMAT	3	mono-bénéficiaire	UBM	Académique : Institut des Sciences Moléculaires - UB (acquis sans flux financier)  Non académique : Musée d'Aquitaine (acquis)  <u>Sollicités :</u> Musée Getty (USA) Mécénat (à solliciter ultérieurement)	Portage Rémy Chapoulie (PR UBM), Aurélie Mounier (IR CNRS) et Floréal Daniel (IR CNRS émérite)	Fonctionnement	21 000,00 €	16 800,00 €	3 000,00 €	UMR Archéosciences : 1 200 €	
								Alloc thèse	105 000,00 €	52 500,00 €		UBM : 52 500 €	
Projet SCAM (Stimulation Cérébrale et Amélioration Morale)	C. Brun	SPH	2	multi-bénéficiaire	UBM	UMR 5392, CNRS - Institut des Maladies Neurodégénératives Neurocampus - Neurocampus UB CIRAP, École nationale d'Administration Pénitentiaire Fondation Anthony Mainguené  <u>Sollicités :</u> Parkinson's foundation International Neuromodulation Society Fondation Forum d'Action Modernités (hébergée par la fondation de France)	2	Fonctionnement	36 600,00 €	29 280,00 €	610,00 €	SPH : 710 €	Institut des maladies neurodégénératives (UB & CNRS) : 2 500 €  Centre Interdisciplinaire de Recherche Appliquée au champ Pénitentiaire (Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire, Agen) : 500 €  Fondation A. Mainguené : 3 000 €
								Post doc	92 000,00 €	46 000,00 €		46 000 € UB/Neurocampus (co-fi interne pour l'UB)	
MES PREMIERS PAS AU MUSÉE Projet en recherche-action sur l'accompagnement des 0-3 ans dans les musées	A.Péraud	PLURIELLES	2	mono-bénéficiaire	UBM	Labo CEREGE Upoitiers Labo CHUS (UCOvest) UBIC Musée/Ville de Libourne Musée/Ville d'Agen Musée/Ville de Limoges Association Labo des cultures IDRAC Nouvelle-Aquitaine IDDAC Fondation Berger-Levrault	5 (1 PLURIELLES + 4 MICA)	Fonctionnement	54 600,00 €	43 680,00 €	0,00 €	0,00 €	DRAC Nouvelle-Aquitaine : 4 800 € IDDAC : 2 500 € Commune de Libourne : 1 000 € Commune d'Agen : 1 000 € Commune de Limoges : 1 000 € Asso Labo des cultures : 620 €
								Post doc	84 330,00 €	42 165,00 €	0,00 €	MICA : 1 650 € PLURIELLES : 1 450 €	DRAC : 18 515 € Commune de Libourne : 3 350 € Commune d'Agen : 3 350 € Commune de Limoges : 3 350 € Fondation Berger-Levrault : 10 500 €
Immersion linguistique précoce et système bilingue français-basque	J. Casenave	IKER	2/3	mono-bénéficiaire	UBM	Communauté d'Agglomération du Pays-Basque Office public de la langue basque Education Nationale		Fonctionnement	29 000,00 €	23 000,00 €	0,00 €	0,00 €	Communauté d'Agglomération du Pays Basque : 6 000 €
								Alloc thèse	105 000,00 €	52 500,00 €	0,00 €	0,00 €	Communauté d'Agglomération du Pays Basque : 52 500 €
<b>TOTAL</b>									<b>1 363 256,00 €</b>	<b>874 265,00 €</b>	<b>19 667,00 €</b>	<b>187 671,00 €</b>	<b>281 653,00 €</b>



## DEMANDE DE CHANGEMENT D'UNITE DE RECHERCHE entre unités sous tutelle UBM

Je soussigné(e), ....., enseignant-chercheur/chercheur à l'Unité de recherche.....,  
souhaite être rattaché-e à l'unité de recherche ..... à partir du XX/XX/XXXX

Fait à Pessac, le .....

Nom et prénom..... Signature



**Cadre réservé à l'accord des parties pour le changement d'unité de recherche**

Unité de recherche de provenance UBM	Unité de recherche accueillante UBM
<p><b>Nom de la directrice ou du directeur et unité de provenance :</b> .....</p> <p>Atteste avoir pris connaissance de la demande de rattachement de .....</p> <p>Avis de la direction :</p> <p>Mme , M .... Date :</p> <p>Signature</p>	<p><b>Nom de la directrice ou du directeur :</b> .....</p> <p>Atteste avoir pris connaissance de la demande de rattachement de .....</p> <p>Avis de la direction :</p> <p>Mme , M .... Date :</p> <p>Signature</p>

**Présidence**

**Avis de la commission recherche**  
réunie le .....

Remarques :

Signature de la vice-présidente recherche ou de la directrice de la direction de la recherche de UBM :